



Mer du Nord

BELGIQUE

BRAY-DUNES

ZUYDCOOTE

GHYVELDE

Echelle 1/5000 e



**Légende**

- Arrêts ligne 16 Navette
- Arrêts lignes 14-20-22
- Arrêts lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Gare
- Ligne 16 Navette
- Lignes 14-20-22
- Lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Périmètre attractivité 1
- Périmètre attractivité 2
- Périmètre attractivité 3
- Périmètre attractivité 4
- Limites communales

**Avertissement**

Les règles relatives au stationnement sont définies à l'article 12 du règlement écrit du PLUHD. (dispositions communes applicables à toutes les zones).

Sources des données:  
DGFiP Cadastre  
CUD PLUHD, THNS Attractivité

Communauté Urbaine de Dunkerque  
Parcours de la Mairie - BP 95530  
59386 DUNKERQUE CEDEX 1  
Tél: 03 28 62 70 00



**Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal  
Habitat-Déplacement  
PLAN DE STATIONNEMENT  
Bray-Dunes**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2022  
Portant approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement.

Dunkerque, le 19 décembre 2022  
Pour le Président,  
Le Vice-Président,  
Martial BEYAERT

